



Discours de clôture de Patrick Kanner

Les préconisations d'Elisan dans le cadre de sa réponse à la consultation de la Commission européenne sur la Cohésion territoriale

Journée du 27 octobre 2009 au Comité des Régions
La dimension sociale de la cohésion territoriale

Monsieur le Commissaire,
Mesdames et Messieurs,

La forte participation, la qualité et la bonne humeur qui ont émaillé ces débats me rappelle à quel point Elisan est un réseau jeune et au devenir prometteur ! J'espère sincèrement que son développement se fera moins douloureusement que celui de l'Europe de ces derniers mois.

Cette journée s'achève par une série de recommandations fortes non seulement en réponse à la consultation de la Commission Européenne sur la cohésion territoriale mais marquant notre attachement ainsi que celui des citoyens européens à la construction d'une Europe sociale forte, proche de leurs besoins, qui est un élément majeur pour le futur de la construction Européenne.

Vous tous ici réunis, êtes conscients que nous allons avoir besoin de force et de ténacité pour faire face aux importants défis qui se dessinent pour l'ensemble des territoires européens à l'horizon de 2020 : mondialisation, déclin démographique, changement climatique et accès à l'énergie. Le creusement des inégalités sociales dans un contexte de crise économique et sociale est susceptible de freiner durablement le développement global du continent.

Il nous faut, plus que jamais, concilier richesse et diversité des dispositifs régionaux avec simplicité et puissance d'un vaste territoire européen. Ces recommandations, Monsieur le Commissaire Européen, issues de nos réflexions et de notre expérience, nous espérons qu'elles trouveront un écho favorable auprès de vous et de la nouvelle commission...

Première proposition : nous voulons replacer la dimension sociale au cœur des politiques européennes. En effet la notion de cohésion sociale constitue une véritable valeur ajoutée au même titre que l'économie ou l'environnement car elle est fondamentalement créatrice de richesses. A ce titre, il conviendrait d'harmoniser la définition même de « cohésion sociale » au sein de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe.

Deuxième proposition : nous souhaitons redonner place et légitimité à la politique régionale européenne. Contrairement aux principes macro économiques, la réponse sociale se trouve souvent au plus près des publics concernés. Il faut donc inciter les Etats

ELISAN
European Local Inclusion and Social Action Network
Réseau européen pour l'inclusion et l'action sociale locale
Villa Souchet - 105, rue Gambetta - 75960 PARIS
europe@elisan.eu
www.elisan.eu

GDF SUEZ

COMITÉ DES RÉGIONS

UNION EUROPÉENNE

2009

UNCCA

La dimension sociale de la cohésion territoriale en Europe
Enjeux et perspectives



à impliquer plus systématiquement les collectivités locales en fonction de leurs compétences, dans la mise en œuvre de la politique régionale.

Troisième proposition : nous devons trouver un juste équilibre entre la cohésion territoriale et le principe de subsidiarité afin d'associer le plus grand nombre d'acteurs impliqués dans la lutte contre l'exclusion. Pour cela, il faut casser une répartition trop figée de la vision des compétences et notamment la compétence sociale, entre l'Union Européenne et les Etats membres. Nous devons aboutir à une gouvernance multi-niveaux encourageant les échanges et la responsabilisation des différents acteurs de l'action sociale. L'intervention de l'Union doit être complémentaire et ne pas faire obstacle à l'accomplissement des compétences imparties aux collectivités locales. Elle doit proposer un cadre juridique sécurisé notamment pour l'organisation des services publics et surtout des SSIG.

Quatrième proposition : nous choisissons d'intégrer la dimension territoriale dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques globales de l'Union Européenne. En effet, les disparités régionales sont telles qu'une déclinaison territoriale doit être systématiquement développée pour chacune des stratégies européennes. Afin d'éviter des problématiques telles que celles soulevées par la transposition de la Directive Service. Il nous faut plus que jamais être vigilant pour que les politiques de concurrence et de marché intérieur ne portent atteinte à l'objectif fondamental d'accès universel.

Cinquième et dernière proposition : nous réaffirmons la nécessité d'un cadre d'intervention de l'Union européenne et celle de renforcer la complémentarité entre les politiques territoriales et communautaires. Dans le champ social, des approches intégrées et territoriale tels qu'URBAN II ou Leader+ doivent être maintenues. D'une façon générale, les autorités régionales et locales doivent systématiquement être impliquées dans le processus communautaire. La capacité d'observation, d'alerte, d'évaluation et de coordination de la Commission européenne doit, elle, être plus que jamais institutionnalisée.

Voici, chers amis, nos tablettes de la loi pour les mois à venir. Encore merci de vos contributions éclairées...

Monsieur le Commissaire, ELISAN vous remercie très sincèrement de votre venue. Notre réseau tient fortement à faire entendre la voix des élus de l'action sociale locale, et nous restons bien sûr à votre disposition pour tout travail commun.

Je profite de ce moment pour remercier encore une fois, le Comité des Régions pour son hospitalité, ainsi que les interprètes pour leur travail de ce jour.